

Le Suppliant craint bien que la liste civile de Votre Majesté ne soit épuisée & dans un état de langueur, après les fréquentes & nombreuses dépenses qu'il a fait faire depuis quelques années; mais il n'ose pas moins espérer, que cette raison dont on n'a fait usage contre personne, ne sera pas employée contre lui; & il a de bonnes raisons pour présumer que le *deficit* sera rempli & approuvé par le Parlement.

Le Suppliant désire qu'on lui permette d'observer qu'une petite pension est une espèce d'opprobre & de disgrâce; elle fait soupçonner un honteux besoin d'une part, & une sorte de charité de l'autre; mais qu'une forte pension montre d'un côté de l'abondance & de la dignité, de l'autre de l'estime, sentiment que Votre Majesté conserve sans doute à un haut degré pour les grands personnages, dont les noms respectables parent votre liste d'aumônes. Le Suppliant se persuade que d'après ce principe, on ne lui proposera pas moins de trois mille livres par an, le capital de cette somme lui seroit plus agréable; mais une pension viagère plus facile à commercer.

Le Suppliant prie Votre Majesté de ne pas soupçonner dans sa demande aucun motif d'intérêt, bassesse pour laquelle il a toujours eu la plus grande horreur. Non, SIRE, il avoue sa propre foiblesse; l'honneur seul est son objet; l'honneur est sa passion; l'honneur lui est plus cher que la vie; c'est à l'honneur qu'il a toujours sacrifié toute autre considération, & c'est d'après cet unique & généreux principe qu'il sollicite maintenant un honneur qui distingua les plus grands hommes de la Grèce, qui furent nourris aux dépens du public.

Sur cet honneur si sacré pour lui comme Pair, si cher comme homme, il jure solennellement à Votre Majesté, que s'il lui plaît d'accorder cette humble demande, le Suppliant, par reconnoissance, soutiendra avec zèle & vigueur les plus méchantes vûes que le plus méchant Ministre pourroit jamais lui suggérer; mais au contraire, s'il n'obtient qu'un refus, il se croit en honneur